

# Votre agence à deux pas de chez vous!

L'agence mobile fait sa tournée,  
achetez ou renouvelez votre  
abonnement de transport public en  
quelques minutes près de chez vous.



[tpg.ch/rentree2024](https://tpg.ch/rentree2024)

**σ tpg**

## Les rendez-vous de l'agence mobile

**Carouge** | Place du Marché  
Lundi 19 et mardi 20 août  
de 11h à 17h

**Chêne-Bourg** | Place Favre  
Vendredi 16 août de 11h à 17h

**Collonge-Bellerive**  
Rte de Thonon 53  
Jeudi 15 août de 11h30 à 18h

**Dardagny** | Place du Château  
Jeudi 22 août de 11h à 17h

**Meyrin** | Rue des Boudines 2  
Vendredi 23 août de 11h à 17h

**Plan-les-Ouates**  
Place des Aviateurs  
Mardi 13 août de 11h à 17h

**Satigny** | Place du Village  
Lundi 26 août de 11h à 17h

**Versoix** | Place de la Gare  
Mercredi 14 août de 11h à 17h

**Veyrier** | Place du Tibet  
Mercredi 21 août de 11h à 17h

## Encore plus rapide!

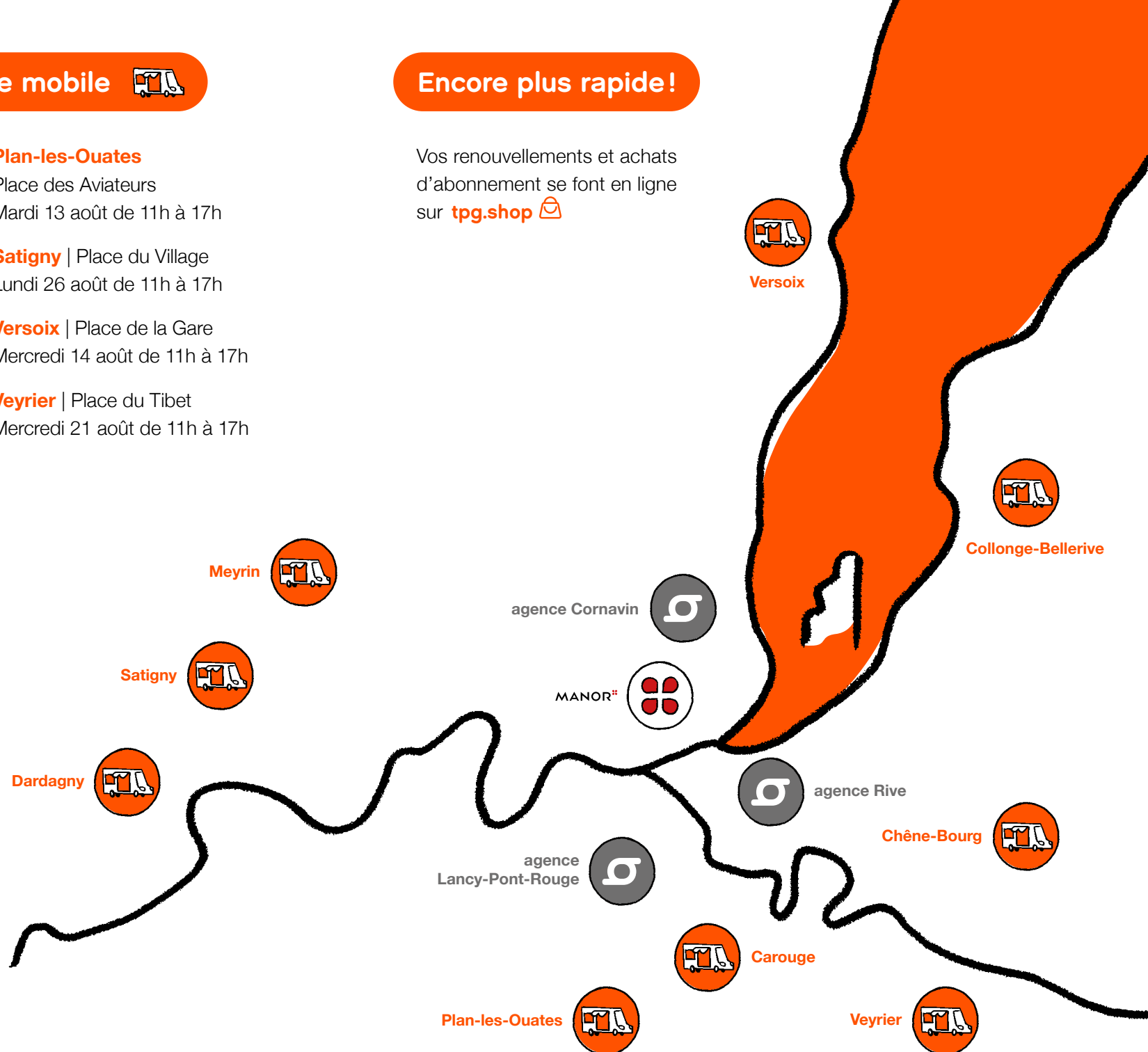
Vos renouvellements et achats  
d'abonnement se font en ligne  
sur [tpg.shop](https://tpg.shop) 

## Points de vente tpg

- Cornavin
- Rive
- Lancy-Pont-Rouge

## MANOR<sup>®</sup>

Pop-up store tpg au 3<sup>e</sup> étage,  
rayon papeterie  
du 12 au 31 août 2024  
(selon horaires du magasin)



## Prise en charge par l'État de Genève des abonnements Jeunes (-100%) et AVS/AI (-50%), sous conditions

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, les personnes éligibles au programme de prise en charge des abonnements unireso par l'État de Genève pourront bénéficier d'un rabais de 100% (jeunes en formation ou avec un bas revenu) ou de 50% (bénéficiaires AVS/AI).

### Renouvellement de votre abonnement annuel

En attendant la mise en œuvre de cette mesure, les personnes qui doivent renouveler leur abonnement unireso cet été peuvent procéder en toute sérénité à l'achat de leur abonnement annuel. Le montant correspondant à la période entre la mise en œuvre de la prise en charge par l'État de Genève et la fin de validité de votre abonnement sera remboursé au prorata temporis, sur demande. Par exemple, si vous achetez un abonnement annuel le 24.08.2024, vous pourrez demander le remboursement de la période allant du 01.01.2025 au 23.08.2025.

Plus d'infos sur les modalités de mise en œuvre de la prise en charge par l'État de Genève

### Création de votre carte SwissPass

Les abonnements pris en charge par l'État de Genève seront émis sur votre SwissPass. Si vous n'avez pas encore de carte SwissPass, ou si vos enfants n'en ont pas encore, nous vous invitons à anticiper cette démarche et à créer d'ores et déjà votre compte, afin de simplifier l'acquisition de votre abonnement en janvier 2025.

Pour rappel, même avec une prise en charge de 100%, vous devrez toujours disposer d'un abonnement valable et ne pourrez circuler sans titre de transport.



[tpg.ch/fr/programme2025](https://tpg.ch/fr/programme2025)

**σ tpg**